



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

COMITÉ D'ADMINISTRATION N°4.17

Procès verbal de la réunion du 3 Avril 2017

Etaient présents :

Guy Mallet, Claude Bezault, Philippe Caruel, Jean-Pierre Domenjoz, Chantal Morice-Nué, Gérard Russo, Bernard Verez.

Etaient excusés : Claude Gelfmann, Antoine Giard, P.Grand, Gérard Marieau Catherine Métais, JJ.Regaudie

.....

. Approbation du PV n° 3.17 du 03.03.17.

. CR de l'AG :

L'AG s'est bien passée, 64 membres dont 38 présents et 26 représentés.

Un petit problème d'informatique pour passer le film des activités de 2016.

Nouveau bureau du CA :

Suite au remaniement du Conseil, il nous faut réélire les membres.

Se présentent et sont élus :

- Trésorière : Chantal Morice-Nué
- Secrétaire : Bernard Verez
- Vice-Président : Philippe Caruel
- Président : Guy Mallet

Tous ces membres peuvent être secondés par les autres membres du CA.

Ne pas oublier d'envoyer à la préfecture le nouveau bureau avec le CR de l'AG.

Stationnement des véhicules autour du bassin :

Le CNM avait un certain nombre de BIP, cette année le fonctionnement a changé. Pour les véhicules garés il faudra : Guy s'occupera de ces modalités.



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

- Quai des Torpilleurs = 1 BIP par bateau et 1 macaron à coller sur le pare brise.
- Coté ilot : il faut 1 carton à garder et en vue sur le tableau de bord et 1 macaron à coller sur le pare brise.
- . Le bureau du CNM a droit a un BIP par personne et un macaron.
- . S'il y a 2 propriétaires pour un bateau = 1 BIP + chacun un macaron.
- . On peut inscrire 2 immatriculations sur chaque macaron.
- . Pour les voyageurs qui achètent 10 passages dans le bassin = 1 BIP.

Programme 2017 :

Le 07/04/17 : dîner du CNM au restaurant à la Marine.

A la fin du mois, il y aura la réunion « Sécurité » le 29/04/17 à 9h30.

Le thème :

La médecine à bord. Alain Garcia pourrait venir instruire la séance.

Le contrôle des extincteurs sera fait

Les anciennes fusées pourront être déposées

Un apéro pour clore la réunion.

UNANCM

Il y a une réunion tous les 2 mois. Philippe Grand à toutes les infos sur les dernières nouvelles.

Le 6/04/17 AG de l'UNACM à ST MARTIN , présence de Guy Mallet et Philippe Caruel.

La cotisation du CNM pour l'UNANCM est à payer soit 360€.

URCAN

Le 10/04/17 : Réunion de l'URCAN avec les Associations de l'île de Ré. Guy Mallet et JP Domenjoz y seront présents.

Le 28/04/17 : Pêche à pieds. Philippe Caruel nous donnera tous les détails.



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

Le 11/09/17 : Sortie URCAN/SMSN :

Le SNSM organise une croisière le 11 septembre 2017 entre 18h et 23h pour les membres des clubs nautiques de l'île de Ré sur le catamaran des croisières inter-îles (30€ par personne). Il faut s'inscrire auprès du CNM à l'adresse habituelle (BP 42 17410 St Martin de Ré) en joignant un chèque correspondant à l'ordre du SMSN Ile de Ré. Guy Mallet appellera l'URCAN pour avoir les dernières instructions.

Il y a une réunion tous les 2 mois. Philippe Grand à toutes les infos sur les dernières nouvelles.

L'AG se fera la semaine prochaine.

La cotisation du CNM pour l'UNANCM est à payer soit 360€.

La demande de subvention pour 2017 :

A été faite avant le 10 mars 2017.

Cotisations des adhérents :

88 cotisations payées en 2017 sur 120 inscriptions.

Banque au 31/03/17 :

Compte courant, solde créditeur : + 8 171,44€

Livret Association : + 11 082,53€

Le site : Donner la vie

Une idée nouvelle : Le restaurant « L'Insolite » fera (ferait) une PUB sur le site du CNM.

Quand la page de notre site s'ouvrira, la PUB se verra aussi.

A voir les modalités contractuelles.

La Taverne :

Le planning tavernier est à jour.



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

PROCHAINE REUNION DU C.A. LE LUNDI 9 mai 2017A 17H

A la suite de la réunion CA

REUNION DU COMITE D'ORGANISATION DE LA FETE COQUILLAGE
LE 9 MAI 2017 A 18H

Bonne lecture
Chantal Morice-Nué